Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/30814973/00/FR/000
Original

Votre numéro de client :

040 - INSP

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse tension et à très basse tension

Rue de Néchin 4, 7730 Estaimpuis

Effectué le : 20/11/2025 15:58 - 16:09

Effectué par : AUDRY MOREL (5405)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Propriétaire	
Nom, Prénom	TRIEU 2000 asbl
Adresse	Rue du Cornet -
Demandeur du contrôle	
Nom, Prénom	TRIEU 2000 asbl
Adresse	Rue du Cornet 47, 7730 Estaimpuis

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vinçotte	100 419 651
Adresse	Rue de Néchin 4, 7730 Estaimpuis
Code EAN	Non communiqué
Nom gestionnaire de réseau	Ores
N° Compteur	779315
Compteur index jour	973100
Installation contrôlée	- Unité d'habitation
Type d'installation	Installation domestique

DONNÉES DU CONTRÔLE

Base de l'examen	- RGIE - Livre 1 de l'arrêté royal du 08/09/2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. 28/10/2019)
Type de contrôle suivant	- 6.5. Visite de contrôle - Contrôle portant uniquement sur la vérification de la disparition des infractions et/ou remarques du rapport avec les références suivantes:
Référence rapport	GEM/15/30814174/00/FR/000 - 17/10/2025 16:05:00 - Vinçotte
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 & avant le 01/06/2020
Dérogations appliquées	- Partie 8

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Alimentation	Via compteurs GRD
Protection de branchement	- Valeur nominale de la protection placée - Valeur max. autorisée de la protection de branchement
Valeur nominale de la protection placée (A)	40
Valeur max. autorisée de la protection de branchement (A)	40
Type d'interrupteur-sectionneur général	- Interrupteur-sectionneur différentiel
Section canalisation d'alimentation du tableau (mm^2)	10
Canalisation d'alimentation - Type	XVB
Tension (V)	- 230 V AC

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tableau BT : Tableau 1

Emplacement	Pièce avant
Schéma de mise à la terre	- TT
Nombre de circuits	2

(Tableau électrique)

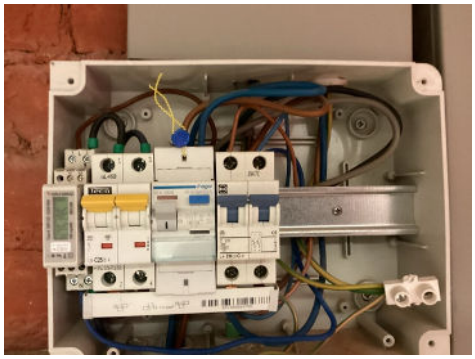
(Tableau électrique - intérieur)

Tableau BT : Tableau 2

Emplacement	Pièce avant
Schéma de mise à la terre	- TT
Nombre de circuits	17

(Tableau électrique)

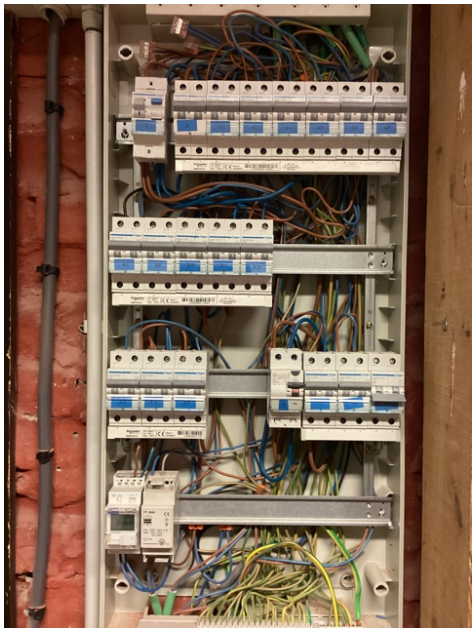
(Tableau électrique - intérieur)

Tableau BT : Tableau 3

Emplacement	Pièce arrière
Schéma de mise à la terre	- TT
Nombre de circuits	14

(Tableau électrique)

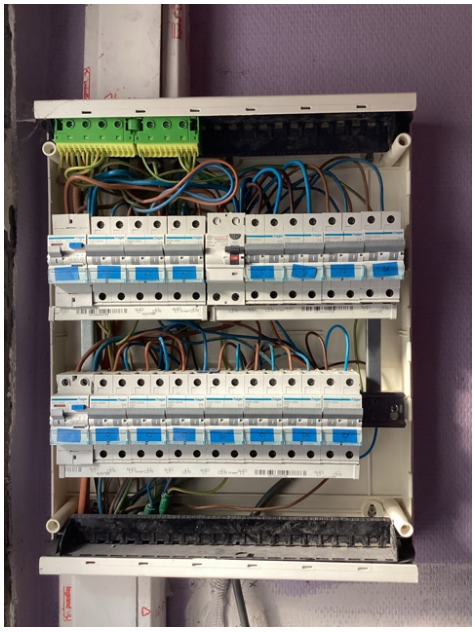
(Tableau électrique - intérieur)

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Schémas unifilaires	Référence	20251119
	Date	19/11/2025
	Version	A
Plans de position	Référence	20251119
	Date	19/11/2025
	Version	A

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	OK (contrôle visuel)
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	OK
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	OK
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	OK (contrôle visuel)
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	OK (contrôle visuel)
Mesures de protection Contacts directs	OK
Mesures de protection Contacts indirects	OK
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	OK
Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections de	OK

Les photos éventuelles illustrant par exemple les infractions, observations/remarques, notes, ... sont données à titre d'exemples et ne sont pas limitatives.
Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Mesures et essais

Type de prise de terre	Conducteurs enfoncés verticalement / Barres / piquets
Resistance de terre BT - Re (Ohm)	17.1
Valeur d'isolement général (Mohms)	1.74

Infractions constatées

- Néant

Remarques

Installation

Constatation supplémentaire hors du cadre de ce contrôle

- La partie photovoltaïque ne fait pas l'objet du contrôle

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies dans la rubrique "données du contrôle".

Il y a lieu de donner suite aux remarques reprises dans le présent rapport.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 20/11/2050.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation étaient déjà scellées.

Ir F. Dewint
Directeur Général

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÈGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes

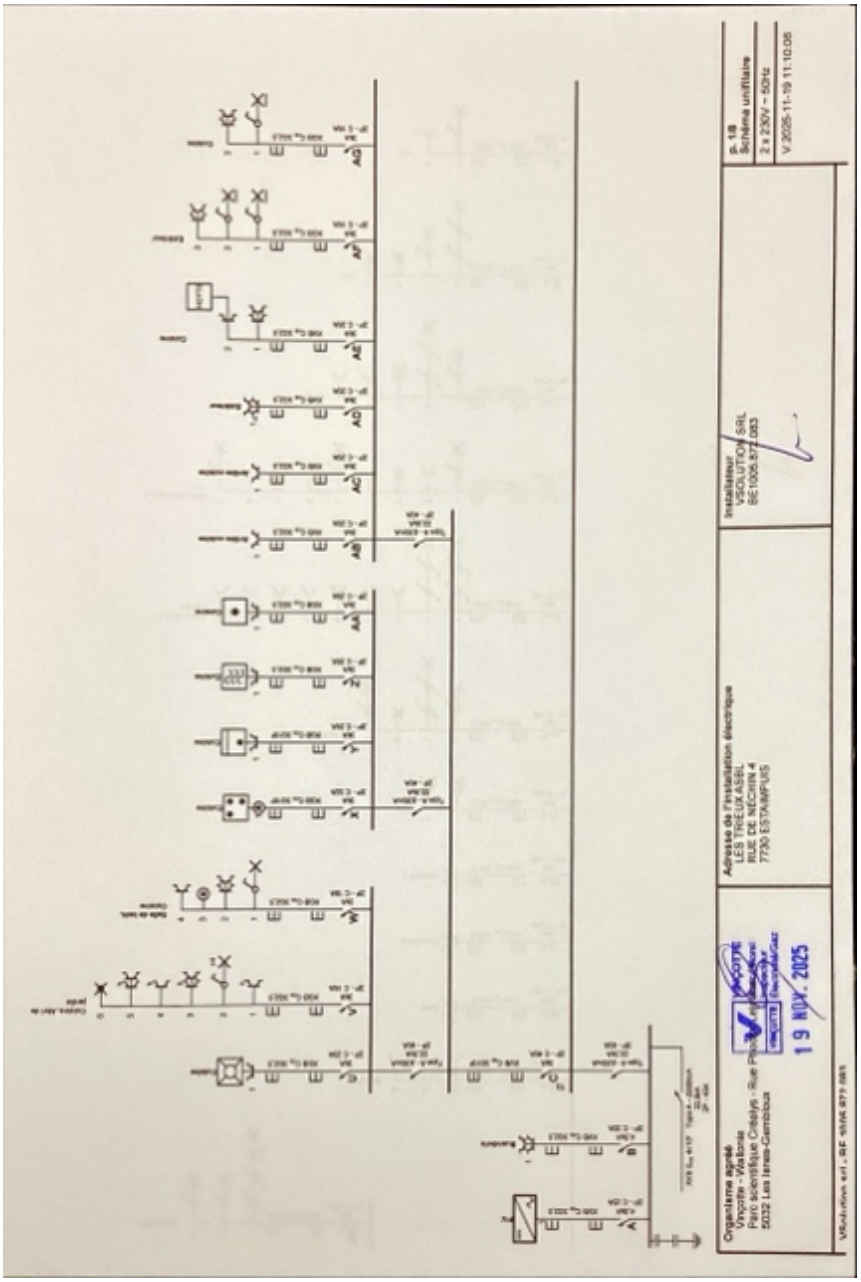

(Schémas unifilaires)

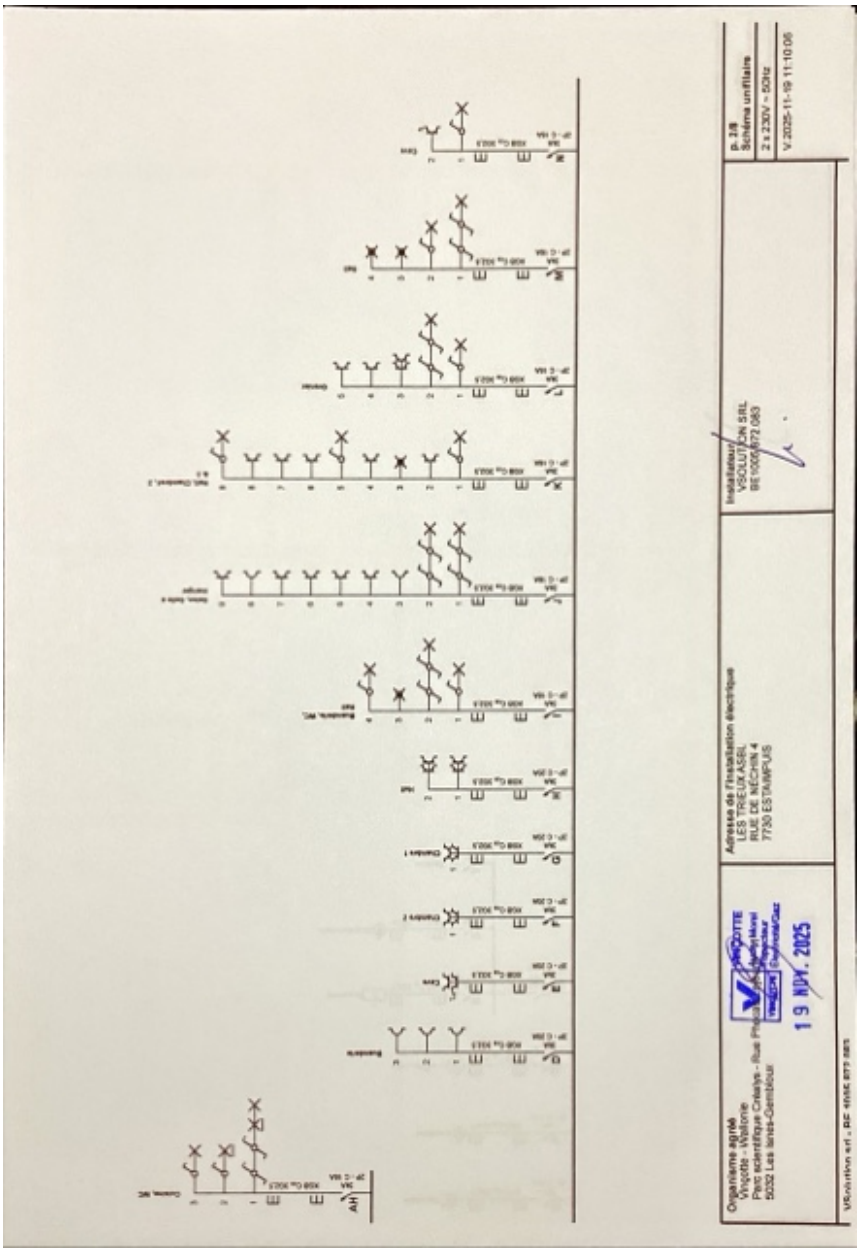

(Schémas unifilaires)

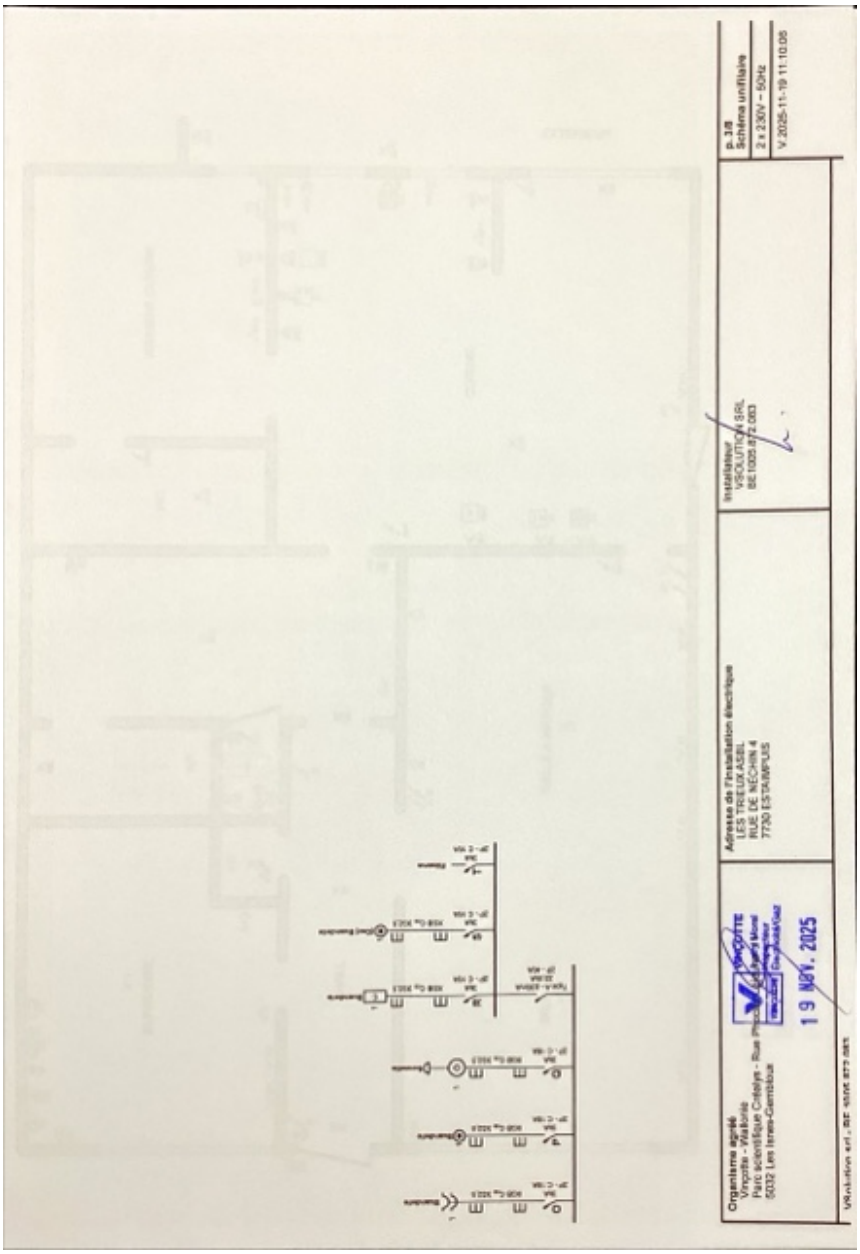

(Schémas unifilaires)

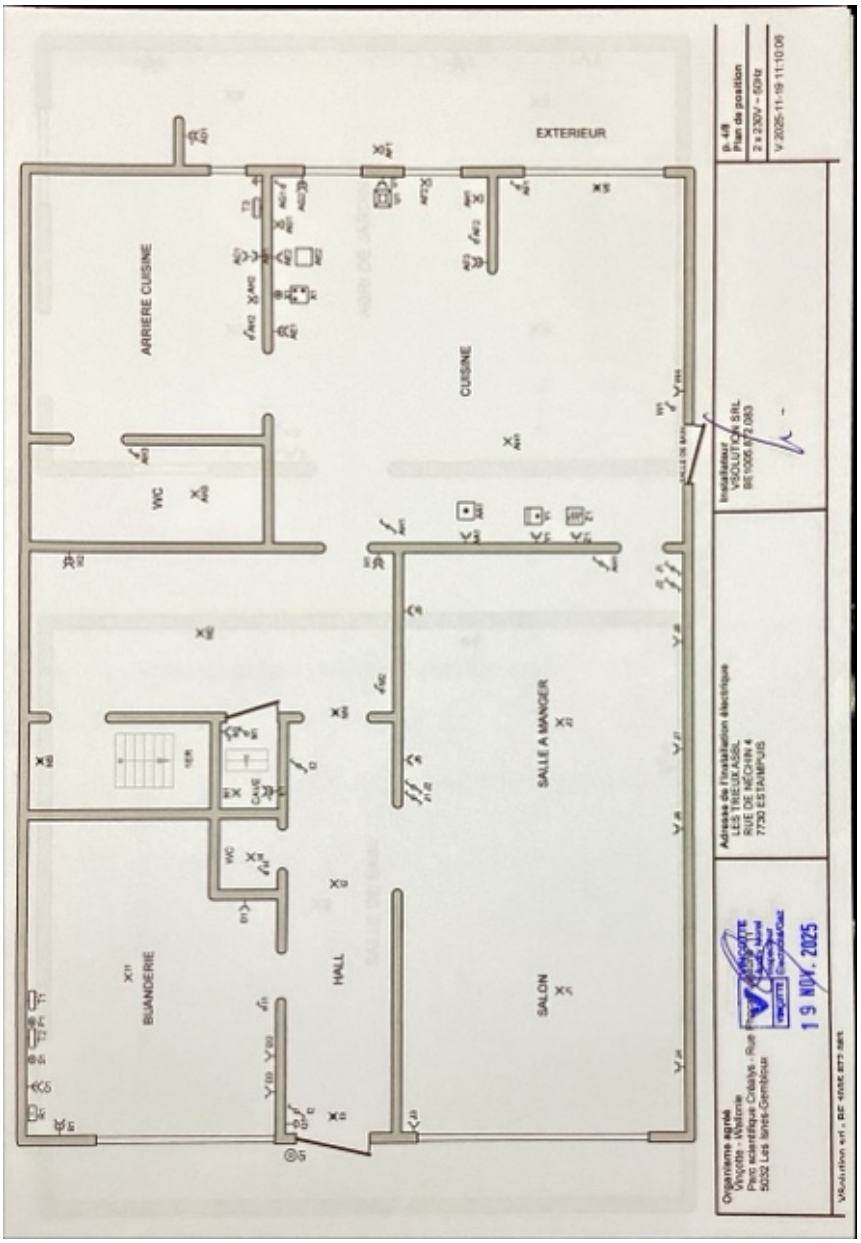

(Plans de position)

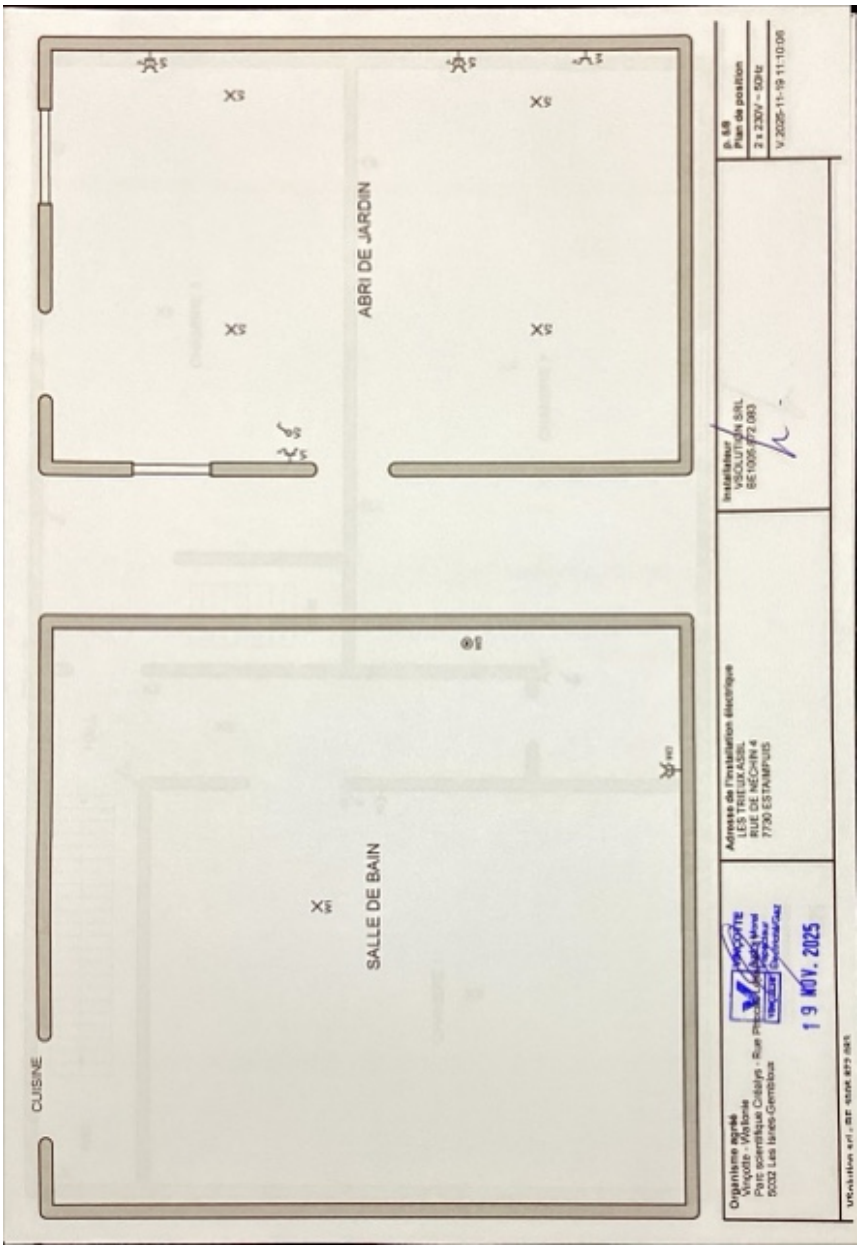

(Plans de position)

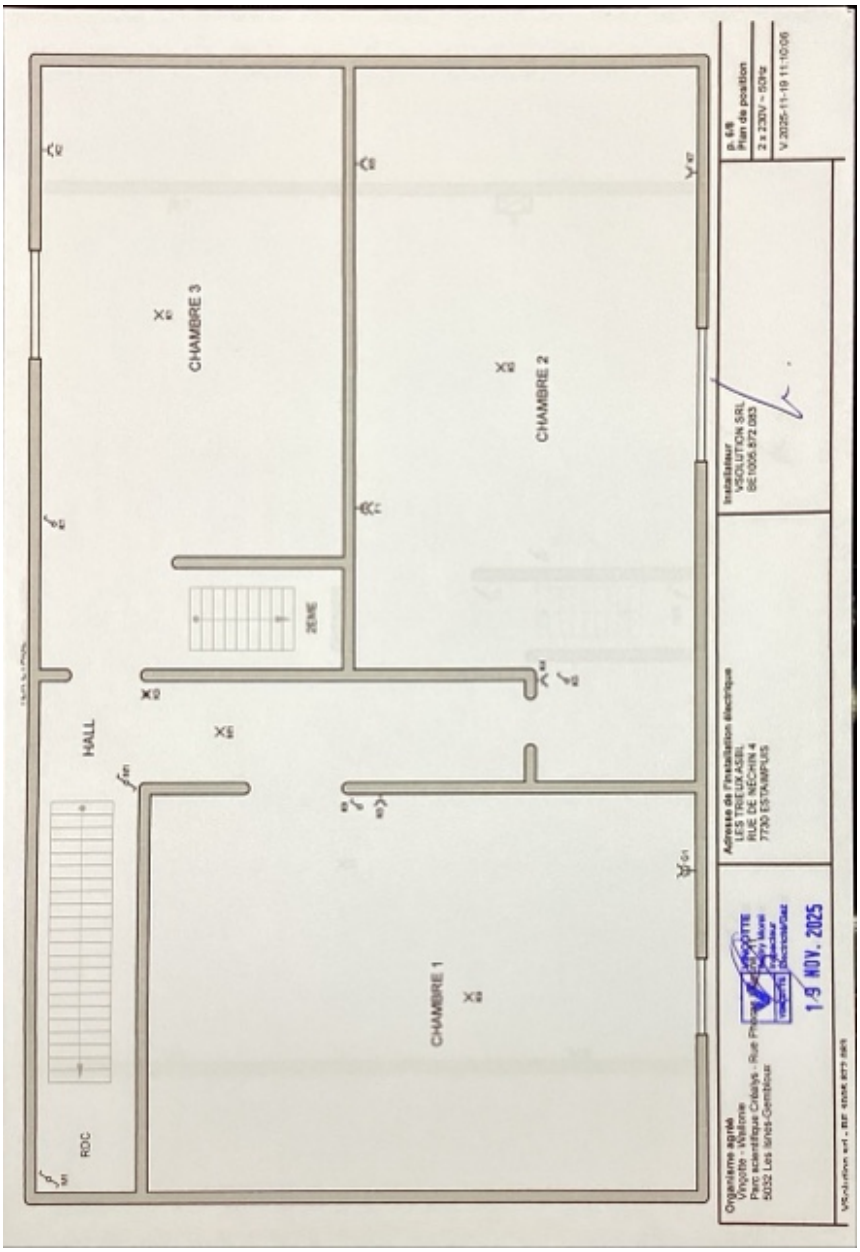

(Plans de position)

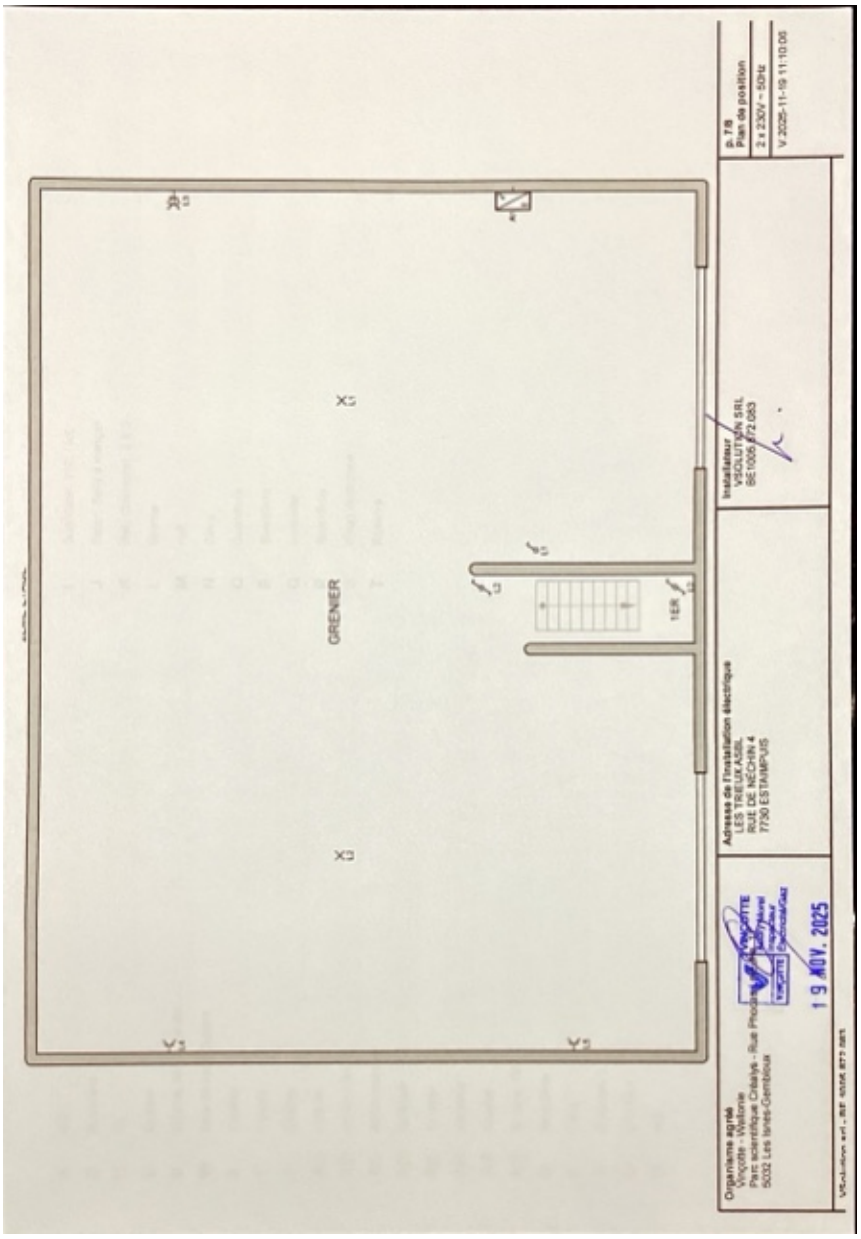

(Plans de position)